|  |
| --- |
| **MINISTERE DE L’ECONOMIE ET DES FINANCES**  **Direction des Affaires Juridiques** |

|  |  |
| --- | --- |
| MARCHéS PUBLICS  **ACTE D’ENGAGEMENT**  **MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICES RELATIVES AU NETTOYAGE ET A LA PROPRETE DES SITES DU THEATRE NATIONAL DE L’ODEON (ODEON 6ème, ATELIERS BERTHIER & LOCAL COMMERCIAL A LA PLAINE SAINT-DENIS)**  **LOT N°2 : NETTOYAGE ET PROPRETE DES LOCAUX ET DE LA VI-TRERIE DES ATELIERS BERTHIER & DU LOCAL COMMERCIAL SI-TUE A LA PLAINE SAINT-DENIS**  **MARCHÉ N°2025-001** | ATTRI1 |

En cas d’allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu’un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l’attributaire est retenu sur la base d’une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d’engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l’acte d’engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d’une offre variable.

En cas de groupement d’entreprises, un acte d’engagement unique est rempli pour le groupement d’entreprises.

|  |
| --- |
| **A - Objet de l’acte d’engagement** |

**** **Objet du marché public**

**MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICES RELATIVES AU NETTOYAGE ET A LA PROPRETE DES SITES DU THEATRE NATIONAL DE L’ODEON (ODEON 6ème, ATELIERS BERTHIER & LOCAL COMMERCIAL A LA PLAINE SAINT-DENIS)**

**LOT N°2 : NETTOYAGE ET PROPRETE DES LOCAUX ET DE LA VITRERIE DES ATELIERS BERTHIER & DU LOCAL COMMERCIAL SITUE A LA PLAINE SAINT-DENIS**

** Forme du marché public**

Le présent marché public est alloti et est décomposé en deux (2) lots au total, définis comme suit :

* Lot n°1 : Nettoyage et propreté des locaux et de la vitrerie de l’Odéon 6ème
* Lot n°2 : Nettoyage et propreté des locaux et de la vitrerie des Ateliers Berthier & du local commercial situé à la Plaine Saint-Denis (La Chapelle)

**Chaque lot fait l’objet d’un marché public séparé et est mono-attributaire. Chaque candidat à la possibilité de répondre à un ou plusieurs lots et doit présenter un dossier complet pour chaque lot.**

** Décomposition en tranches**

Les lots n°1 et 2 du présent marché public ne sont pas décomposés en tranches.

** Variantes imposées**

Aucune variante n’est imposée au titre des lots n°1 et 2 du présent marché public.

** Variantes libres**

La présentation de variantes libres n’est pas autorisée au titre des lots n°1 et 2 du présent marché public.

|  |
| --- |
| **B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire** |

## B1 – Nom, prénom et qualité du signataire :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..………………………………………………………………………………

agissant pour mon propre compte.

agissant pour le compte de la société *- Indiquer le nom, l'adresse :* ………………………………………………………………………………………………

agissant pour le compte de la personne publique candidate *- Indiquer le nom, l'adresse :* ………………………………………………………………………………………………

agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du ................................. du groupement solidaire

## B2 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

*(Cocher les cases correspondantes.)*

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

CCAP et son annexe, communs aux deux lots;

CCTP et ses annexes, commun aux deux lots;

CCAG-FCS

et conformément à leurs clauses,

le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

engage la société ……………………… sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

l’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

**à exécuter les prestations demandées :**

**aux prix indiqués ci-dessous et dans le BPU et la DPGF propres au lot n°2**, joint au présent document.

Le prix figurant au présent acte d’engagement, au bordereau des prix unitaires relatifs au lot n°2, sont réputés établis aux conditions économiques du Mois zéro « Mo », à savoir **FEVRIER 2025.**

Le présent marché public est traité à prix mixte, c’est-à-dire pour partie à prix global et forfaitaire, et pour partie à bons de commande. Le lot n°2 est traité à prix mixtes.

* **Partie à bons de commande**

Le CCTP commun aux 2 lots et le BPU relatif au lot n°2, détaillent les prestations traitées par émissions de bons de commande.

Telles que le permettent les dispositions de l’article R2162-4 du Code de la commande publique, la partie à bons de commandes relative au lot n°2 du présent marché public ne comportent pas de montant minimum.

Pour information au vu des volumes des prestations réalisées les années précédentes, le montant maximum annuel des commandes s’élève à :

* **Lot n°2 : 30 000.00 € HT**

Les prestations devront être exécutées conformément aux stipulations du marché public et dans le respect de la réglementation, des normes en vigueur ainsi que des règles de l’art.

Les prix applicables sont ceux du BPU relatif au lot n°2 appliqués aux quantités réellement exécutées.

* **Partie forfaitaire**

Le montant global et forfaitaire indiqué dans l’acte d’engagement relatif au lot n°2, devra être décomposé dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) relative au lot n°2.

Le prix est dû dès que la prestation a été complètement réalisée. Les différences constatées entre les quantités réellement exécutées et celles indiquées dans le quantitatif du Titulaire ne peuvent pas conduire à une modification dudit prix. Il en est de même pour les erreurs que pourrait comporter le quantitatif.

- Montant hors TVA : = ……………………………………………………….€ (en chiffres)

- Taux de la TVA = ………………………………..%

- Montant de la T.V.A = …………………………………………….………. € (en chiffres)

- Montant T.T.C = ………………………………………………… € (en chiffres)

**B3 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations**

*(En cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution du marché public, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres****du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**B4 - Compte (s) à créditer**

*Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal*

**B5 - Avance***(*[*article R. 2191-3*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729901&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2391-1*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728493&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

*(Cocher la case correspondante.)*

#### B6 - Durée et délais d’exécution du marché public

Les lots n°1 et 2 du présent marché public sont conclus à compter de sa notification pour une durée d’un (1) an. **La date prévisionnelle de démarrage des prestations est prévue en avril 2025. La date exacte sera communiquée par le Théâtre dès la notification du marché.**

Les lots n°1 et 2 du présent marché public feront l’objet d’une reconduction tacite, par année civile, dans la limite de 3 reconductions sans que leur durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Il pourra toutefois être mis fin aux lots n°1 et 2 du présent marché public à l’expiration de chaque période par le Théâtre National de l’Odéon, qui informera le titulaire de sa décision deux (2) mois au moins avant la fin de la période en cours, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le titulaire des lots n°1 et 2 du marché public ne pourra s’opposer à leur reconduction.

La non-reconduction des lots n°1 et 2 du marché public ne peut ouvrir droit au profit du titulaire à aucune indemnité de quelque sorte que ce soit, ni à aucun dédommagement.

En cas de non-reconduction des lots n°1 et 2 du marché public, le titulaire chargé de l’exécution d’un bon de commandes émis en vertu de ces lots avant son terme est tenu d’assurer l’ensemble des prestations commandées.

**Les bons de commande relatifs aux lots n°1 et 2 peuvent être émis jusqu’au dernier jour de validité du marché public, indépendamment de leur délai d’exécution. Tout bon de commande notifié pendant la période de validité des lots n°1 et 2 du marché public doit être exécuté jusqu’à son terme.**

Les délais d’exécution relatifs aux lots n°1 et 2 sont précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) commun aux deux lots.

Le Théâtre National de l’Odéon accorde une importance toute particulière au respect des délais. A ce titre, le titulaire s’engage à respecter les délais d’exécution, sous peine de se voir appliquer des pénalités. Son exécution nécessite une capacité à être réactif et à répondre dans des délais contraints.

#### B7 – Sous-traitance

* **Sous-traitance envisagée lors de la passation du marché**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom du sous-traitant** | **Nature de la Prestation** | **Montant € HT** | **Montant € TTC** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **TOTAL** |  |  |

#### B8 – Durée de validité de l’offre

Le présent engagement me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation, soit 160 jours.

|  |
| --- |
| **C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement** |

**C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**C2 – Signature du marché public en cas de groupement :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2342-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*:

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

*(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).*

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

|  |
| --- |
| **D - Identification et signature de l’acheteur.** |

#  Désignation de l’acheteur

**THEATRE NATIONAL DE L’ODEON**

2 RUE CORNEILLE

75 006 PARIS

 **Nom, prénom, qualité du signataire du marché public**

**Monsieur Antoine MORY** – **Administrateur**

 **Imputation budgétaire**

Le marché est financé sur le budget de l’établissement public. Ce marché public ne s’inscrit pas dans le cadre d’un programme financé par des fonds européens.

 **Contrôle budgétaire**

Conformément à l’article 2.2.1 du document relatif aux modalités d’exercice du contrôle budgétaire du Théâtre National de l’Odéon du 7 janvier 2021, l’avis du Contrôleur général économique et financier est apposé sur le projet de marché public :

Avis favorable

Avis défavorable

A : …………………… , le …………………

Signature

*(représentant du CBCM Culture)*

|  |
| --- |
| **E – Décision de l’acheteur** |

**La présente offre est acceptée en ce qui concerne le lot n°2 :**

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Elle est complétée par les annexes suivantes :

Annexe n°1 : B.P.U. relatif au lot n°2

Annexe n°2 : D.P.G.F. relative au lot n°2

Annexe n°3 : Clause d’insertion relative au lot n°2

A : …………………… , le …………………

Signature

*(représentant de l’acheteur habilité à signer le marché public)*